

N° 6 - 2017

la lettre mensuelle

Adresse e. mail : mairie.la-chapelle-de-brain@wanadoo.fr



Commune de La Chapelle-de-Brain

Horaires

**MAIRIE
et
AGENCE POSTALE
COMMUNALE
LA CHAPELLE**

Lundi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)
Mardi 9h à 12h30 - 13h à 17h30
Mercredi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)
Jeudi 9h à 12h30 (fermée l'après-midi)
Vendredi 9h à 12h30 - 13h à 16h30
Tel : 02.99.70.20.03

**MAIRIE
et
AGENCE POSTALE
COMMUNALE
BRAIN-SUR-VILAINE**

Mardi 9h30 à 12h30
Tel : 02.99.70.20.12

Levée du courrier :

APC La Chapelle de Brain : 10h00
Boîte aux lettres Brain : 9h30
Boîte aux lettres La Chapelle : 10h00
Boulangerie Renac : 15H45
La Poste Langon : 16h00

**Compte rendu
réunion conseil municipal
Vendredi 1^{er} Septembre 2017**

**Horaires d'ouverture de la
Médiathèque
de La Chapelle de Brain**

Mercredi	14h30 - 17h30
Jeudi	16h00 - 18h00
Vendredi	16h00 - 18h30
Samedi	10h00 - 12h30

Tél. 02.99.70.13.95

**Prochaine réunion du Conseil Municipal
le Vendredi 6 octobre 2017
à 19h30**

Compte rendu réunion conseil municipal du Vendredi 1^{er} septembre 2017

Présents : M. JULAUD Dominique, Maire, Mmes : BRIZAY Marie-Annick, BÉRARD Michèle, DRION Lucette, HENRY Maryvonne, MM : CHEREL Victor, LIENARD Bruno, LOLLIVIER André, MAHE Pascal, POULAIN Yvonnick
Excusé(s) : Mmes : CERISIER Bénédicte, GRIMAUD Marie-Paule, MM : DEBRAY Pierre-Yves, MORISOT Yohann
Secrétaire : Mme BÉRARD Michèle

Tarif horaire pour le ménage des salles communales

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité, de fixer un tarif horaire pour le ménage des salles communales. Les particuliers louant les salles pourront ainsi demander le "forfait ménage" et devront s'acquitter de la somme de 22 euros de l'heure pour le ménage.

Attribution de l'indemnité de conseil

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil décide d'attribuer à Monsieur Bertrand FLEURY, Receveur, le taux maximum de l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982.

L'indemnité est calculée en fonction de la moyenne des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre et afférentes aux trois dernières années.

Année 2015 : 444.62 euros brut soit 405.25 euros net

Les crédits sont inscrits au compte 6225 du Budget Primitif de l'exercice en cours, section Fonctionnement

Modification du PLH : intégration de la commune Les Fougerêts

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la proposition de modification n°1 du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2015-2020 de la Communauté de Communes du Pays de Redon. La Commune Les Fougerêts a rejoint l'EPCI au 1er janvier 2017 et cette modification du PLH permettra de l'intégrer à l'ensemble des actions de celui-ci conformément à l'article L302-4 du Code la Construction et de l'Habitation.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTENT le projet de modification du PLH suite à l'intégration de la commune Les Fougerêts à l'EPCI.

MAIRE DÉLÉGUÉ

Monsieur Yohann MORISOT, Maire Délégué, vous reçoit sur rendez-vous les soirs en semaine ou les samedis matins à la Mairie de Brain-sur-Vilaine.

Merci d'appeler le secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous au 02 99 70 20 03.

Acquisition portion parcelle ZH 134 - La Pichardais

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que par délibération en date du 27/05/2017 a été décidée la vente partielle du

CR n°461 au village de La Pichardais à M. et Mme GIARDINO.

En échange, il a été prévu le classement d'une nouvelle section de 15 m² sur la parcelle ZH 134 leur appartenant afin d'assurer le libre accès au puits de village.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTENT l'acquisition par la commune d'une portion de la parcelle ZH 134 pour une surface de 15 m² qui permettra d'assurer le libre accès au puits de village. Le prix est fixé à 150 euros selon les termes de la délibération en date du 20/05/2008. Les honoraires seront à la charge de la commune.

- AUTORISENT Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette acquisition.

Matériel communal : convention mutualisation Renac / La Chapelle-de-Brain

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de convention de mise à disposition du matériel communal à titre gratuit entre les communes de Renac et de La Chapelle-de-Brain. Celle-ci a pour objet l'organisation et la gestion de la mise à disposition du matériel communal. Elle définit les bénéficiaires et leurs obligations ainsi que les modalités et conditions de mise à disposition et d'utilisation. Elle a également pour but d'assurer le suivi de l'état du matériel prêté ou rendu.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTENT les termes du projet de convention de mise à disposition du matériel communal à titre gratuit entre les communes de Renac et La Chapelle-de-Brain,

- AUTORISENT Monsieur le Maire à signer la convention relative à cette mise à disposition

... INFORMATIONS DIVERSES...

LA FEDE DE REDON

Atelier Expression Théâtre pour adultes, au Théâtre de La Chapelle de Brain (Espace Loisirs) le samedi de 10h30 à 12h une fois par mois (10 séances), performance en fin d'année.

Organisé par la FEDE de Redon, Anne Marie Louër, animatrice Théâtre (issue du Conservatoire de Rennes) vous propose des séances basées sur la prise de parole, l'imagination créative, l'énergie collectif.
Une expérience Artistique et Humaine autour de textes créés ou d'une pièce courte du répertoire.

Réunion d'information au Théâtre de La Chapelle de Brain (Espace Loisirs) le samedi 30 septembre à 14h.

Contact : lafede@lafede.fr ou Anne Marie
06 89 61 19 68

Anne Marie LOUER
Animatrice théâtre

ARGENT DE POCHE

Le dispositif " argent de poche" est renouvelé pour les prochaines vacances scolaires. La municipalité recrute 3 jeunes de 16(+1j) à 18 ans (-1j) pour la semaine 43 (4 matinées de 3h30 rémunérées 60 euros)

Les activités seront encadrées par un agent communal et les élus référents, essentiellement consacrées aux espaces verts.

Les fiches d'inscriptions sont retirables en Mairie soit sur le site internet de la commune www.lachapelledebrain.fr et à redéposer au plus vite.

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques)

L'INSEE réalise une enquête statistique sur l'histoire de vie et le patrimoine des ménages. Pour certains ménages, l'enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2014 ou 2015.

L'enquête est réalisée du 25 septembre 2017 au 31 janvier 2018 par **Madame Françoise MENORET-JAMONNEAU, enquêtrice de l'Insee**, munie d'une carte officielle.

Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

Veiller à ce que le meilleur accueil soit fait à l'enquêtrice.

COURS DE GYM TONIQUE LE LUNDI SOIR

19H30 à 20H30 – LA CHAPELLE DE BRAIN

Pratiquez une activité physique régulière près de chez vous pour 100 €/an (34 cours prévus soit moins de 3€ cours)

Cours animés par une monitrice diplômée
Ambiance détendue

Rejoignez-nous à la Salle Espace Loisirs !

1^{er} cours d'essai gratuit

Paiement échelonné possible

Tarif réduit pour les personnes travaillant en équipe

Renseignements auprès de Christine CALMÉ
02 99 70 21 75

Association Les Branichapelloises
SIRET 403 479 447 00019

L'ASSOCIATION Le Lac (Loisirs, Animation, Culture)

Cette année, l'Association Le Lac (Loisirs, Animation, Culture), présidée par Pascal MAHE fête ses 20 ans d'existence. Nous souhaitons marquer l'évènement. Aussi, nous proposons deux dates à retenir pour les petits et les grands.

Pour les petits (et presque grands) d'abord, nous aurons le plaisir d'accueillir le groupe « Les Sepanous » à la Salle Espace Loisirs de La Chapelle de Brain lors d'une soirée Halloween le mardi 31 octobre prochain (dès 18h précédée d'une surprise pour les enfants).
Et pour les grands, de belles et joyeuses retrouvailles, autour d'un buffet partagé, à la salle espace loisirs de la Chapelle de Brain le samedi 9 décembre dès 12h.

Pour l'occasion, nous recherchons des photos, des vidéos, anecdotes des deux décennies écoulées.
Que vous ayez été animateur d'une activité (taekwondo, ping-pong, théâtre...), chanteur (dans le groupe des Trémolos ou dans la Vilaine Chorale), danseur de flamenco, capoeiriste, vannier, amateur de champignons, « étudiant » en anglais ou italien ou encore que vous ayez voyagé avec nous aux Florales, au Puy du Fou ou ailleurs... Bref, vous avez contribué de quelque manière que ce soit à cette belle longévité, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous. Confiez-nous vos souvenirs le temps d'une journée (ou plus s'ils sont numériques) et venez boire le verre de l'amitié, chantez et dansez avec nous le 9 décembre accompagnés de vos proches et votre bonne humeur.

Nous vous remercions par avance de votre contribution à cette belle fête.

Au plaisir de vous (re)voir ou de vous rencontrer.

Au nom des membres du bureau et des bénévoles de 2017 ;
La secrétaire : Emilie.

Contact : Pascal Mahé 06.64.87.74.81 ou par mail
asso.lac@gmail.com